



Nantes, 12 novembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La municipalité de Nantes met fin à toute collaboration avec le ministère des Transports du Canada et les autres acteurs du projet de la voie de contournement

Le 8 octobre 2024, le conseil de la municipalité de Nantes, à l'unanimité, a adopté plusieurs résolutions au sujet de la voie de contournement pour demander des contributions aux développements sous forme de compensation.

Les résolutions ont été envoyées aux premiers ministres du Canada, monsieur Justin Trudeau et la ministre des Transports du Canada, l'honorable Anita Anand et autres instances, afin d'avoir une réponse avant le 12 novembre 2024, pour une discussion franche et ouverte à ce sujet.

Malheureusement, aucune réponse à ses demandes n'a été reçue. La municipalité de Nantes se voit obligée de mettre un terme à toute collaboration avec le ministère des Transports du Canada et tout autre acteur du dossier de la voie de contournement, en attendant une réponse satisfaisante.

« Cette absence de communication sérieuse dans le dossier de la voie de contournement s'appuie sur une tangente connue du gouvernement fédéral dans ce projet. C'est de laisser les municipalités touchées par le projet à leur propre destin. Autrement dit, l'impact d'un tel projet sur la population est facultatif.

Nous avons produit des projets, nous avons demandé des compensations justes et raisonnables à la hauteur des attentes des personnes touchées. Nous avons demandé l'intégration dans le budget fédéral des compensations. Nous avons fait la demande de protéger les milieux humides, ainsi que de nous aider à développer la municipalité de différentes façons. Malheureusement, nos demandes semblent, pour un projet de 1 000 millions (1 milliard de dollars), sans importance et sans budget à cet effet.

Je souhaite rappeler que le projet de la voie de contournement est destiné à une compagnie privée. Si c'est ça le développement économique des régions, je me vois désolé pour la région du Granit et sa population.

Malgré cela, la municipalité de Nantes est résolue à défendre les intérêts et le bénéfice de ses citoyens sans distinction, dans le cadre du projet de la voie de contournement. »

Déclare M. Daniel Gendron, maire de la municipalité de Nantes.

Source :

Ali Mohammed Ayachi
Directeur général et greffier-trésorier